

M. M. CLARK (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, vous avez, vous-même, ainsi que la Chambre, été très indulgents à mon égard lorsque, à l'occasion du débat sur le dernier budget, j'ai peut-être été plus long qu'il ne convenait à un aucun nouveau député. Je tâcherai d'apprécier cette indulgence en faisant aujourd'hui mes remarques aussi courtes que possibles.

Il y a deux faits principaux au sujet desquels je désire féliciter mon honorable ami le ministre des Finances (M. Fielding) dans son exposé budgétaire.

Je voudrais, comme tant d'autres l'ont fait, le féliciter de l'excellente situation financière actuelle du pays indiquée par son exposé budgétaire. Cet exposé, venant à la suite de beaucoup d'autres, démontre que notre groupement national ne cesse de se développer, dans ce vaste territoire où un grand avenir s'ouvre devant lui, ne cesse de tendre vers sa brillante destinée, non pas fièvreusement, convulsivement, par soubresauts, mais lentement, fermement, sûrement. L'honorable représentant de Toronto-nord (M. Foster) ne s'est pas, à ce sujet, montré trop prodigue de félicitations à l'adresse du ministre des Finances. Il s'est appliqué à démontrer à la Chambre que l'existence d'un tel état de choses ne présupposait pas un effort de génie de la part du ministre des Finances.

Les simples mortels étaient portés à conclure de cette observation que, pour obtenir la série de déficits que l'on sait, il avait suffi d'avoir à son service une intelligence des plus ordinaires. J'ose espérer que le pays va se former une idée plus large des talents du ministre des Finances. Mais, je tiens aussi à féliciter le ministre d'avoir pu soumettre ce budget sans relever les droits. Il est bon de se rappeler ici, comme le faisais observer hier l'honorable représentant d'Hochelega (M. Rivet), dans un discours particulièrement brillant et sérieux, que le Canada n'a jamais été aussi loin que d'autres nations en matière de protection douanière. Il n'a jamais, dans le cours d'une histoire déjà longue, été aussi loin que la métropole avant l'établissement du libre-échange. Il n'a jamais été aussi loin que l'Allemagne ou les États-Unis ces années dernières. Un jeune pays comme le nôtre a lieu de se féliciter d'avoir pu ainsi se tracer d'avance une ligne de conduite dont il n'a pas dévié; et cela d'autant plus, si l'on considère ce qui se passe aujourd'hui dans les pays ultra-protectionnistes et les manifestations bien marquées de l'opinion dans ce pays. Les partisans de la protection à outrance n'invoquent jamais à l'appui de leur thèse le cas de la Russie, qui est le pays le plus protégé de l'Europe. Ils n'invoquent jamais le cas de l'Italie, un autre des pays européens les plus excessivement protégés. Loin de moi la pensée de vouloir rien dire

de blessant pour les nationaux d'aucun pays étranger, et pourtant, il ne se trouvera personne de renseigné pour citer la Russie ou l'Italie comme exemples remarquables de prospérité économique ou de progrès national. Les protectionnistes se réclament surtout de l'exemple de l'Allemagne ou des États-Unis. Or, je le répète, on constate que la théorie de la protection à outrance perd du terrain dans ces pays.

La semaine dernière encore, le deuxième vice-président du reichstag, parlant devant la chambre de commerce de Londres, laquelle n'a aucun caractère politique et compte parmi ses membres les négociants les plus avisés qui soient au monde, se déclara convaincu que le système de protection à outrance adopté par l'Allemagne, la France et les États-Unis, allait devenir intolérable; qu'on y mettrait bientôt fin en Europe, pour le remplacer par quelque autre plus acceptable. Dernièrement, un télégramme de la ville de Toledo, dans l'état d'Ohio, nous annonçait que M. Barber, le fondateur devenu plusieurs fois millionnaire, de la fabrique d'allumettes Diamond, avait fait la prédiction suivante:

Le peuple américain ne saurait supporter beaucoup plus longtemps sans s'insurger le renchérissement de la vie; si l'on ne lui assure quelque soulagement, on peut s'attendre à ce qu'il se produise un grave conflit entre le capital et le travail. Les compagnies de chemins de fer pressurent le peuple; les trusts font de même; quant aux politiciens, ils lui donnent le change.

Certes, monsieur l'Orateur, ces expressions d'opinion de la part d'Allemands et d'Américains, doivent nous engager à nous réjouir de ce que nous avons au Canada un ministère qui depuis treize ans s'est abstenu des exagérations dans lesquelles ces nations sont tombées.

Je regrette, car il est toujours regrettable d'avoir à se séparer de ses amis, de ne pas partager entièrement la manière de voir du ministre des Finances quant à l'opportunité de l'octroi de primes. Le ministre a fait le rapprochement entre les primes accordées au fer et à l'acier, et les subventions que nous votons pour les chemins de fer. Il ne me paraît pas y avoir beaucoup d'analogie entre les deux. Les différences sont de trois natures. Tout d'abord, en accordant des primes à la fabrication du fer; nous cherchons à stimuler la production d'articles qu'il nous est possible de nous procurer de l'étranger. Rien ne nous oblige à les fabriquer ici. Il ne s'agit pas de savoir pour le moment s'il est plus sage de les obtenir de l'étranger ou de les fabriquer nous-mêmes; je me borne à constater que nous sommes à même d'importer des rails en acier. On ne saurait dire la même chose des chemins de fer; ils ne sont pas confectionnés d'avance; du moins je ne sache pas qu'ils le